



ARTS V/SUELS VAUD

Procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 8 octobre 2020

par correspondance

En raison des risques sanitaires liés à la pandémie de COVID-19, l'AG 2020 s'est réglée par correspondance.

La convocation a été envoyée le 14 septembre et un délai de réponse a été fixé au 5 octobre 2020. Les documents utiles (procès-verbal de l'assemblée générale 2019, comptes 2019, rapport du trésorier et rapport des vérificateurs des comptes) ont été envoyés à toutes les personnes qui en ont fait la demande.

53 bulletins de vote « individuel » et « couple » ont été renvoyés, ce qui correspond à 65 voix. Yvan Schwab, président, et Manon Saudan, secrétaire se sont chargés du décompte des bulletins.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2019

Le procès-verbal est approuvé par 60 oui et 5 abstentions.

2. Approbation des comptes 2019

Les comptes sont approuvés par 63 oui et 2 abstentions.

3. Décharge au comité et aux vérificateurs des comptes

Décharge est donnée par 63 oui et 2 abstentions.

4. Élections

a. Élection de Madame Lorraine Clément pour un mandat de 4 ans au comité

Madame Lorraine Clément est élue par 61 oui et 4 abstentions.

b. Réélection de Madame Anne-Marie van Ouwenaller pour un mandat de 4 ans au comité

Madame Anne-Marie van Ouwenaller est réélue par 62 oui et 3 abstentions.

c. Réélection de Monsieur Gérard Michaud en tant que vérificateur des comptes

Monsieur Gérard Michaud est réélu par 63 oui et 2 abstentions.

5. Divers et propositions individuelles

a. Plusieurs messages de remerciements sont adressés au comité pour son travail.

b. Un membre demande à ce qu'AVV exige des places de parc pour les personnes à mobilité réduite devant le bâtiment de Plateforme 10. Il lui est répondu que notre association n'est pas liée à Plateforme 10 et recommandé de s'adresser directement auprès du Musée cantonal des Beaux-Arts.

Signatures des membres du comité

A. M. V. - Ouwenaller
Lorraine Clément
Gérard Michaud
Manon Saudan